

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 11

Artikel: Attaques préventives et fronts défensifs
Autor: Léderrey, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attaques préventives et fronts défensifs¹

Au moment où nous préparions le complément annoncé de notre réplique au major Pittet est parue la remarquable étude du colonel commandant de corps Hans Frick, d'où ressort que nos procédés de combat gagneraient à s'inspirer de l'*esprit agressif* qui animait déjà les Confédérés au cours de leurs luttes contre les Habsbourg et Charles le Téméraire.

L'article est excellent. Il éclaire les prescriptions de nos règlements. Comme eux, il n'exprime cependant que des *vues théoriques*, sans grande valeur si elles ne sont pas suivies d'une *application*.

La meilleure des grammaires — c'est un peu ce qu'ils représentent — facilite l'étude d'une langue étrangère, mais ne permet pas, à elle seule, de l'*assimiler*. Il en va de même des *principes tactiques*. Leur connaissance théorique ne suffit pas. Eux aussi doivent être assimilés par des exercices *avec la troupe*, qui est à proprement parler l'instrument de combat du chef, avec lequel il devrait être familiarisé, par des exercices fréquents, comme le servant l'est avec son arme. Cela concerne les chefs à tous les échelons de la hiérarchie. Malheureusement plus *les manœuvres* prennent d'envergure, moins elles sont utiles à l'entraînement de la troupe. Accaparés par leur mission et la conduite de leurs subordonnés directs, les chefs sont portés à négliger l'exécution par les unités d'infanterie. Les hommes s'y relâchent et sont souvent placés dans des situations invraisemblables qui faussent leur conception de la lutte. D'autre part, notre adversaire habituel, le parti rouge, est loin d'opposer la résistance que nous rencontrerions face à un envahisseur disposant de moyens supérieurs aux nôtres et dont le comportement nous est inconnu.

¹ Voir R.M.S. d'août et de septembre 1961.

C'est sous cet angle qu'il convient d'examiner les *attaques préventives* de corps de troupes, voire d'unités d'armée préconisées par le commandant de corps H. Frick. Leur conception est aisée ; leur réalisation le serait beaucoup moins. Elle incomberait essentiellement aux éléments *mobiles* (dragons portés, cyclistes, infanterie amenée à pied d'œuvre sur camions) et *mécanisés*, appuyés par l'aviation. Si avantageusement choisi que soit le titre de ces opérations, il ne saurait dissimuler la difficulté de fixer le moment de surprendre l'adversaire en mouvement, sans s'exposer, soi-même, à être contre-attaqué sur un flanc : l'autre étant supposé couvert par des éléments statiques.

Aux lignes suggestives consacrées, par l'éminent auteur, à la *guerre de chasse*, on ne saurait que souscrire pleinement et regretter, comme lui, qu'on ne l'exerce pas davantage.

Ne vaudrait-il pas la peine de former au moins des chefs de patrouilles et d'y consacrer la durée d'un C.R. ? Et nos sociétés d'officiers et de sous-officiers, qui organisent déjà des concours d'orientation fort utiles, n'auraient-elles pas intérêt à étudier ce problème dans leur secteur local ?

* * *

Qu'il s'agisse de contre-attaques, de retours offensifs, d'attaques préventives ou de guerre de chasse, ces opérations se fondent sur la *défense statique*, dont le *front défensif* représente l'élément principal.

Le fait que celui qui s'étire le long de nos frontières sera percé — par un agresseur ayant le choix du moment et des endroits où porter le centre de gravité de ses attaques — ne permet pas de considérer sa valeur comme « périmée ». Il aura permis aux échelons qu'il couvre, en particulier aux éléments mécanisés, de mieux empêcher les masses blindées d'élargir les brèches et de pénétrer profondément dans notre dispositif, en vue de le disloquer.

C'est vraisemblablement dans cette première phase, aggravée peut-être par l'atterrissement de troupes aéroportées, que se

jouera le sort de notre aviation et de nos divisions mécanisées. Vu l'impossibilité de remplacer leur matériel, il est à présumer qu'elles en sortiront passablement affaiblies.

La *défense statique* et l'*infanterie* qui en forme l'ossature n'en acquerront que plus de valeur.

* * *

En écartant la menace atomique, nous n'avons pas moins reconnu la nécessité, imposée par l'aviation ennemie, de *fractionner* et de *disséminer* nos forces sur l'ensemble du territoire, mesures que favorisent nos places de mobilisation. De là, auront-elles la chance de pouvoir gagner les emplacements assignés par le général ? On peut l'espérer et admettre que le Conseil fédéral saura se montrer aussi prévoyant que ceux de 1914 et de 1939.

Un problème difficile à résoudre est posé par l'emploi des *forces mobiles et mécanisées*. *Rassemblées*, elles seraient beaucoup trop vulnérables, risquant même d'être écrasées avant leur intervention. Et pourtant leur efficacité dépend de la possibilité de les engager en masse, en vue d'attaquer du fort au faible. Dans l'impossibilité de les *concentrer* préalablement, il faudra se résoudre à faire *converger* leurs feux et leurs mouvements sur un objectif déterminé à l'improviste. Il s'agira alors d'assaillir l'adversaire de différents côtés, à la façon d'un essaim de guêpes, selon le principe de la *dispersion dirigée* imaginé par Liddell Hart. Ce procédé implique l'engagement de formations interarmes, dont l'organisation occasionnelle, prévue par nos règlements, pourrait bien devenir la règle.

Si, de la défense dynamique, nous revenons à la *défense statique*, rappelons qu'elle est assurée, en bordure du territoire, par les brigades frontières et les brigades de fortification. Elles s'appuient sur des *ouvrages permanents* dont le désavantage d'être repérables — et souvent déjà repérés — est compensé par la *durée de leur résistance*. C'est aussi à la prolonger que sont destinés les *travaux* exécutés sur les positions successives qu'offre le *terrain*, devenu notre précieux allié, dans la mesure

où nous aurons su en tirer parti et le *renforcer*. Cette tâche incombera à toutes les armes, mais essentiellement à l'infanterie, chargée d'organiser les *points d'appui* et les *nids de fusiliers* devant lesquels l'agresseur devra finalement être stoppé. Auparavant, il aura été harcelé, le plus loin possible, avec la participation de toutes les armes, entrées successivement en action dès son apparition à portée efficace de leur tir. Au cours de cette phase, les éléments mobiles et mécanisés trouveront peut-être l'occasion de briser l'élan de l'assaillant par des contre-attaques de flanc.

* * *

Il paraît intéressant de signaler qu'un auteur allemand¹ s'il admet des *Schwerpunkte* se prêtant spécialement à l'organisation de la défense, sur le front et en profondeur, condamne le système des *Stützpunkte* (point d'appui) et des *Widerstandsnester* (nids de résistance) destinés à se flanquer réciproquement. Ce collier de perles ne lui dit rien qui vaille. Malgré les ordres reçus et sans se préoccuper de leurs voisins, les nids tirèrent sur l'assaillant qui les attaquait frontalement. Ils furent rapidement mis hors de cause, privant de leur concours les points d'appui qui, coiffés par l'aviation et l'artillerie, furent souvent tournés et isolés, sans avoir pu remplir leur mission.

C'est ce qu'il advint en Corée où, à défaut d'un front continu, irréalisable, des assaillants mal instruits, faiblement armés et dépourvus de moyens de transmission, réussirent fréquemment, et sans pertes, à déborder des points d'appui pourvus de moyens techniques perfectionnés.

Vers la fin de 1945, il fut prescrit par l'OKW que le front défensif (la *Hauptkampflinie*, HKL) devait consister en deux ou trois tranchées parallèles et continues. Se succédant à quelques centaines de mètres, elles devaient être reliées à la

¹ Friederich Hoepner, dans un article de la *Wehrkunde* (numéro de juin 1961), consacré aux errements auxquels donna lieu l'emploi de l'infanterie, dès la 1^{re} guerre mondiale, et aux enseignements que l'on en doit retirer.

première (le fossé de combat) par des boyaux d'approche se prêtant aux tirs par le flanc. Le dispositif de défense devait être complété par des tranchées antichars, larges au maximum de 80 cm, situées, l'une à 150/300 m. derrière le fossé de combat, l'autre à 500/1000 m. devant les positions de l'artillerie.

Dans sa conclusion, l'auteur insiste sur certains points, dont nous pouvons faire notre profit :

1. Le choix d'une position est déterminé par les besoins de l'infanterie et de sa défense antichars. L'installation d'observatoires pour l'artillerie ne doit pas obliger l'infanterie à occuper une ligne sur laquelle elle s'exposerait à être écrasée, ce qui provoquerait l'effondrement de la défense.
2. A l'effet de se soustraire aux vues lointaines de l'assaillant, l'infanterie qui, vu la puissance de son feu, n'a pas besoin de champs de tir très profonds, recherche la couverture du sol et les positions à contre-pente.
3. A courte distance, il faut éviter les tirs de flanquement.
4. Un étroit contact entre les défenseurs (transmissions, ravitaillement) est une condition impérative du succès.
5. Les chefs doivent accorder autant d'importance au plan de construction qu'aux plans de feu et de défense antichars.
6. L'occupation de la position doit être exercée par tous les temps et de nuit.

* * *

A notre tour, donnant suite à l'article consacré au fusil d'assaut¹, nous voudrions entrer dans quelques détails concernant la *préparation de l'infanterie au combat défensif*.

Que ce soit à l'attaque ou dans la défense, l'*infanterie* ne deviendra une force de combat redoutable qu'à partir de 400/500 m. de l'adversaire. Jusque là, elle assistera impuis-

¹ Voir R.M.S. d'octobre 1951.

sante à un duel d'aviation et d'artillerie, qui ne l'épargnera pas et ne lui laissera d'autre ressource que de se terrer. Elle se déplacera normalement la nuit.

C'est à cette infanterie, dont les combattants, il est bon de le répéter, seront les premiers le plus longtemps et les derniers au feu, que nous croyons devoir consacrer la fin de cet article, à l'intention de faciliter la tâche de ses cadres.

A vouloir récupérer une position enlevée par l'agresseur, ils exposerait leur troupe à de trop lourdes pertes. La compagnie ne doit pas moins être entraînée à l'attaque, ne serait-ce que pour lui donner une idée de son déroulement. Peut-être trouvera-t-elle aussi l'occasion de l'exécuter contre un adversaire en mouvement, opération qui pourrait échoir à des réserves, mais qui incombera normalement aux éléments motorisés et mécanisés entraînés spécialement à cet effet.

La mission essentielle de l'infanterie consiste à *défendre un terrain qu'elle devrait être entraînée à renforcer*. Cette condition, vu la nécessité d'éviter des dommages aux cultures et la courte durée des C.R. n'est malheureusement guère réalisable. D'où la nécessité d'y consacrer au moins un exercice au jalonnement d'une position.

Un système de tranchées, comme en sont pourvues certaines places d'exercice, est indispensable à l'entraînement des recrues¹.

Venons-en au code d'urgence que doit observer le *commandant de compagnie*.

Arrivé sur l'emplacement qui lui a été assigné, accompagné de ses officiers, il détermine le lieu d'arrivée des *projectiles*, puis celui de leur départ. En d'autres termes, il établit le *plan des feux*, lequel comporte *la bande de terrain circonscrite* sur laquelle l'assaillant devra être cloué sur place, puis les *emplacements, immédiatement camouflés, des armes et des*

¹ Il y a une trentaine d'années, la caserne de Lausanne possédait une maquette, construite à notre instigation par une compagnie du génie. Elle représentait le schéma d'une position et les principaux ouvrages exécutables par l'infanterie. Qu'est-elle devenue ?

hommes. Sous ce couvert, la troupe creuse des *trous de tirailleurs* pour deux hommes. Reliés entre eux, ils formeront un *fossé continu de tir*, à proximité duquel seront construits (éventuellement à l'aide d'éléments préfabriqués), des *abris* à l'épreuve du feu.

Pendant ce temps les cadres étudient l'*avant-terrain*, en vue de faciliter la désignation des objectifs et d'augmenter l'efficacité des tirs. A cet effet les *points de repère* les plus importants sont reportés sur un croquis où figurent aussi les *hausses* correspondantes, mesurées à l'aide du télémètre ou de projectiles lumineux. Chaque chef de groupe est pourvu du *croquis* de son secteur, complété par celui de ses voisins immédiats (éventuellement des mitrailleurs) et contenant toute indication utile en vue de la concentration des feux sur tel point.

Rappelons ici le procédé inauguré avec succès par les Boers. Au moyen de sciure ou de journaux, masqués par des mottes aux vues de l'assaillant, ils inscrivirent sur l'avant-terrain les hausses principales à utiliser.

Notons enfin qu'une *photo*, pourvue d'un quadrillage numéroté, facilitera, dans une large mesure, la collaboration avec les armes lourdes et l'artillerie.

Entre temps, les hommes auront complété leur installation par des *positions de rechange* et des *cheminements couverts* pour s'y rendre.

Le moment est venu d'entreprendre la *construction d'obstacles*. La priorité appartient à ceux qui sont destinés à ralentir les *chars* — pour permettre de couper leurs ailes, en mettant hors de combat les fantassins qui les accompagnent — ou à les arrêter. Il s'agit, avec le concours éventuel d'éléments du génie et l'appoint de volontaires civils, de préparer des fossés, des murs, des abattis, des inondations, voire des destructions, des réseaux de barbelés et surtout de mines, dans lesquels des passages seront laissés libres à l'intention des patrouilles.

A n'importe quel échelon, les chefs et leurs remplaçants iront personnellement et aussi souvent que possible, *prendre*

contact avec leurs voisins immédiats, sur les côtés, à l'arrière comme à l'avant.

D'autre part, la troupe sera fréquemment alertée pour *occuper la position* de combat dont on aura intérêt à *contrôler le camouflage* en se portant du côté de l'ennemi.

Ces mesures sont aussi applicables tant aux réserves qu'aux éléments appelés à établir des barrages frontaux ou latéraux sur les voies de pénétration de l'envahisseur ou autour des places d'atterrissement de troupes aéroportées prévues dans des régions importantes.

Une organisation défensive n'est jamais terminée. Tout ce qui contribue à la perfectionner augmente la confiance et le moral de la troupe, lequel est dangereusement affecté *si on la laisse inactive*.

* * *

Le bref aperçu sur les attaques préventives, par lequel nous avons débuté, était destiné à faire ressortir la valeur des *fronts défensifs* qui en conditionnent l'emploi.

Et si nous achevons cet article par des considérations, futiles en apparence, sur le rôle qu'est appelée à y jouer la compagnie d'infanterie, c'est que ses cadres n'ont guère l'occasion de s'entraîner à ce qui sera leur mission primordiale. La troupe encore moins. Les C.R. permettent cependant de l'y préparer, dans une certaine mesure, en maintenant l'habileté au tir, en favorisant la collaboration interarmes, en habituant l'homme à se camoufler, à se mouvoir de nuit, à utiliser les moyens de transmission et de transport, etc.

Que vient faire dans tout cela l'*esprit agressif* que l'on s'efforce d'inculquer aux recrues ?¹ Loin d'être inutile, c'est le meilleur moyen que l'on ait trouvé pour mettre le fantassin en mesure d'affronter, sans appréhension, la dernière phase du combat, le corps à corps.

Colonel E. LÉDERREY

¹ Voir R.M.S. d'octobre 1961.